

Dans le cadre de l'animation de la politique locale de Sécurité Routière et de la prise en compte de la spécificité du risque moto, le Préfet de Charente-Maritime a lancé en juin 2013 un appel à candidature pour la nomination de 2 Chargés de Mission Deux-Roues Motorisés auprès du Chef de Projet Sécurité Routière.

Le réseau des CDM 2RM est piloté et animé au niveau national par un Chargé de Mission Deux-Roues motorisés situé à la D.S.C.R.

Au niveau local un plan d'actions spécifiques (PDASR) est élaboré et piloté avec le Coordinateur Sécurité Routière en début de chaque année.

Les deux CDM 2RM pour 2014 sont :

M. Jean Luc PINSAT (Brigade-Motorisé de MARENNES) et

M. Fabien ARTUS (DDTM17)

Dans le contexte particulier de l'accidentalité des usagers 2 RM en Charente-Maritime la mission fixée aux CDM 2RM sera de:

- Favoriser et maintenir un dialogue permanent entre les instances locales représentatives des 2 RM (associations d'usagers des 2 RM) et les services de l'Etat.
- Développer des partenariats et de proposer et de suivre la mise en œuvre de programmes en faveur de leur sécurité.
- Délivrer une mission de conseil auprès des maîtres d'ouvrage du domaine routier, des intervenants extérieurs (moto-écoles, assureurs, revendeurs etc.) et des associations.
- Garantir le suivi de l'accidentologie dans le département en relation avec l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière (ODSR)

PDA.041213